


**Voraussichtliches Programm für den Brückenkurs vom 22.09. – 30.09.2026**  
**täglich außer Samstag und Sonntag, von 14.30 – 17.30 Uhr**

|   | <b>sujets</b>  | <b>objectifs principaux</b>   |
|---|--|---|
|   | introduction – tests d'orientation                                   | vue d'ensemble du programme   |
|    | la notion de droit. droit objectif et droits subjectifs              | - expliciter le rôle du droit<br>- distinguer droit objectif et droits subjectifs   |
|    | les grandes divisions, les branches du droit                         | -classer des situations juridiques dans les grandes divisions du droit  |
|    | les institutions politiques nationales                               | - dégager les caractères essentiels et situer les rôles respectifs du Parlement, du Gouvernement et du Conseil constitutionnel français   |
|   | les sources des règles de droit et leur hiérarchie                   | - reconnaître les sources de la règle de droit, les hiérarchiser ; repérer les sources applicables dans des situations données  |
|  | l'organisation judiciaire  | - dégager les principes de base et les caractéristiques de l'organisation judiciaire<br>- déterminer le tribunal compétent dans une situation donnée  |
|  | la personnalité juridique : personnes physiques et personnes morales | -distinguer personnes physiques et personnes morales<br>- définir et classer les principales personnes morales  |
|  | les contrats   | - définir le contrat<br>- caractériser un contrat; le placer dans les classifications courantes et en tirer les conséquences<br>- déterminer si les conditions de validité d'un contrat sont réalisées et en tirer les conséquences |
| <b>Studiengangsorganisation</b>   |  |   |